

Étude inédite : les effets du commerce équitable sur la rémunération des agricultrices et agriculteurs français et la transition agroécologique

Alors que les ventes de produits de commerce équitable origine France se montrent très dynamiques (ventes de 323 Millions € en 2017, +18 % par rapport à 2016), Commerce Équitable France publie une étude inédite qui montre les contributions du commerce équitable à la durabilité des filières alimentaires françaises.

Une étude sur deux filières pour comprendre comment construire des partenariats commerciaux équitables

Les États Généraux de l'alimentation et la loi Alimentation qui s'en est suivie ont mis en exergue les difficultés à garantir des négociations commerciales équilibrées entre producteurs, transformateurs et distributeurs ainsi que les nombreux blocages qui freinent la transition agroécologique des modes de production agricole. Dans quelle mesure le commerce équitable peut-il être un outil pertinent pour répondre à ces problématiques ?

L'étude réalisée par le Basic pour Commerce Équitable France examine la réalité de partenariats reprenant les critères de la [loi de 2014](#) sur le commerce équitable dans les filières bio lait et légumes secs. Les cas analysés sont : les relations de Biolait avec Biocoop et Système U et celles de Ferme de Chassagne avec Biocoop et Ethiquable.

Les effets constatés : les partenariats de commerce équitable accélèrent les conversions bio et rééquilibrent les relations commerciales

Les cas étudiés montrent des relations commerciales plus apaisées, avec une meilleure rémunération pour les producteurs et une plus grande part de valeur ajoutée, les prix d'achat étant basés sur l'identification des coûts de production.

Les partenariats de commerce équitable permettent aux producteurs d'avoir de la visibilité sur des débouchés rémunérateurs. Par ailleurs, le commerce équitable vient renforcer les accompagnements techniques, économiques et sociaux portés par les collectifs de producteurs auprès de leurs adhérents. Dans ce contexte sécurisant, les producteurs peuvent plus facilement sauter le pas vers une conversion bio.

Des accompagnements publics pour développer un commerce équitable exigeant

Au-regard des effets positifs constatés, l'étude recommande aux pouvoirs publics d'accompagner le développement de partenariats de commerce équitable à travers :

- La mise en œuvre de la **reconnaissance publique** des labels et garanties de commerce équitable (conformément au Décret 2015-1311) pour proposer des repères clairs de consommation.

→ Des outils à destination de la **restauration collective** pour l'introduction de produits issus du commerce équitable, tel que prévu par l'article 24 de la loi alimentation promulguée à l'automne 2018.

A noter : les résultats de cette étude seront présentés au Salon de l'Agriculture, en partenariat avec l'Agence Bio, mardi 26 février à 16h.

Pour aller plus loin : www.commerceequitable.org (rubrique [Actualités](#))

La définition légale du commerce équitable ([article 94 de la loi sur l'Economie Sociale et Solidaire de 2014](#)*)

- Des **prix rémunérateurs** pour les producteurs, basés sur les coûts de production et une négociation équilibrée
- Un **engagement commercial pluriannuel** entre les producteurs et les acheteurs
- Le versement d'un **montant supplémentaire** destiné au financement de projets collectifs
- Une **autonomie des producteurs** grâce à la mise en place d'une gouvernance démocratique dans leurs organisations
- La **transparence** et la **traçabilité** des filières
- La **sensibilisation des consommateurs** à des modes de production **socialement et écologiquement durables**

Une étude du **BASIC** pour  en partenariat avec :



À propos de Commerce Équitable France

Créé en 1997, Commerce Équitable France promeut et défend le commerce équitable en France et à l'international, pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation. Le collectif réunit une trentaine d'organisations françaises du secteur : entreprises engagées, labels, réseaux de distribution, associations de consommateurs et d'éducation à la citoyenneté mondiale, organisations de solidarité internationale et acteurs de la recherche et de l'enseignement. Il agit également pour plus d'équité dans toutes les relations économiques en vue d'encourager la justice sociale, les droits humains et la protection de l'environnement. Plus d'infos sur www.commerceequitable.org

Contacts presse :

Mélanie Veillaux

veillaux@commerceequitable.org

01 43 94 72 86 – 06 63 41 89 87